



LIGUE REGIONALE D'ESCRIME NOUVELLE AQUITAINE (LENA)

FORMATION DE CADRE FEDERAL 2024 / 2025 ANIMATEUR / EDUCATEUR 1 ESCRIME SPORTIF

PREAMBULE

La rénovation de nos diplômes fédéraux s'articule autour de deux diplômes :

- Animateur fédéral (3 armes sportives)
- Educateur Fédéral 1 uniquement basé sur la pédagogie collective (3 armes sportives)
- Educateur Fédéral 2 uniquement basé sur la pédagogie individuelle (3 armes sportives)

La Fédération française d'escrime délègue l'organisation de la formation et la certification des diplômes fédéraux aux Comités Régionaux.

Ces formations sont ouvertes à tous licenciés FFE à partir de 16 ans souhaitant s'engager dans une formation fédérale de la pratique sportive.

Les formations Animateur et Educateur 1 s'articulent autour de modules de formation théorique et pratique.

La durée de formation de chaque diplôme fédéral :

- Animateur Fédéral : 100H (60H de formation avec la ligue + 40H en structure)
- Educateur Fédéral 1 : Organisation Régionale entre toussaint et mai.
100H (60H de formation avec la ligue + 40H en structure)
- Educateur Fédéral 2 : Organisation Nationale en fin de saison sportive (fin juin – début juillet)
30H de stage national + certification. L'éducateur 1 est un pré requis pour s'inscrire à l'éducateur 2.

ORGANISATION DE LA FORMATION DE CADRE FEDERAL SPORTIVE 2024/2025 EN NOUVELLE-AQUITAINE :

La formation animateur et éducateur se fera sur 3 stages et 1 jour de certification pour les épreuves pratique. La certification de certaines épreuves se dérouleront tout au long de la formation.

		DATES	LIEUX
STAGE 1	Animateur / Educateur	9/10/11 novembre	CHEOPS Limoges
STAGE 2	Animateur	8/9 février ou 8/9 mars (attente de confirmation des réservations)	CHEOPS Limoges
STAGE 2	Educateur	Stage régional de février Fleuret : 25/26/27 Epée : 5/6/7 mars Sabre : 25/26/27 février (A confirmer)	Fleuret : Limoges Epée : Dax Sabre : En attente
STAGE 3 +CERTIFICATION	Animateur / Educateur	2/3 mai	CHEOPS Limoges



LIGUE REGIONALE D'ESCRIME NOUVELLE-AQUITAINE (LENA)

COUT DE LA FORMATION :

Pour les licenciés de la Nouvelle Aquitaine, le CRENA prend en charge tout ou partie des coûts pédagogiques (rémunérations et frais des cadres techniques et jurys d'examens intervenants sur les stages.). **Reste à la charge des stagiaires les frais d'hébergement et de restauration.**

Pour les candidats licenciés hors région le coût de la formation est de 300€ par personne pour les stages et la certification. Les frais d'hébergement et de restauration sont à leur charge.